

QUEL AVENIR POUR LES ATTACHES d'ADMINISTRATION CENTRALE ?

Sud centrale a participé au **Groupe de travail « Attachés »** organisé par la DPMA avec les syndicats de centrale pour envisager des améliorations de leur carrière au MINEFI .

Ce groupe de travail était demandé depuis longtemps par les syndicats car beaucoup de carrières se terminent entre 45 et 50 ans compte tenu du nombre limité de promotions au principalat sans oublier les difficultés de positionnement de beaucoup d'attachés dans leur poste.

➤ Quelques chiffres :

| Juillet 2002 | nombre | % |
|------------------------------------|--------|----|
| Attachés | 1035 | 62 |
| Principaux 2 ^{ème} classe | 325 | 20 |
| Principaux 1 ^{ère} classe | 216 | 13 |
| Chefs de mission | 86 | 5 |

❑ ATTACHES :

- 50% des attachés sont concentrés sur les 4 derniers échelons et certains restent bloqués au 12^{ème} et dernier échelon pendant 10 à 15 ans.
- De plus pour ceux qui ne peuvent plus passer l'examen professionnel il n'y a que 4 à 5 postes au choix.

⇒ **La DPMA propose de porter l'indice terminal à 821 et de créer un 13^{ème} échelon**

En cas de refus de la Fonction Publique (le statut des attachés est interministériel...), la DPMA demande que l'indice du 12^{ème} échelon soit 821 ou 801.

⇒ **LA DPMA propose aussi de modifier la répartition entre l'épreuve de sélection et le choix pendant 4 à 5 ans en passant de 1/6^{ème} à 2/6^{ème} des postes offerts au choix**

SUD, malgré le caractère aléatoire de l'épreuve de sélection émet des réserves sur l'augmentation du nombre de postes au choix au détriment de l'épreuve orale .

❑ LE PRINCIPALAT :

La DPMA estime que les candidats ont trop peu d'ancienneté en catégorie A : on est vite au 2^{ème} niveau mais on y reste longtemps.

⇒ **LA DPMA demande une modification de la plage d'appel : 1 an d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon au moins et 1 an dans le 10^{ème} échelon au plus avec une durée de services de 2 ans au moins en catégorie A. On passerait ainsi à 6 ans de services effectifs contre 4 actuellement.**

Sud n'est pas favorable à ce que l'on retarde l'accès au principalat car les attachés des Ira prennent leur premier poste au Minefi vers 26 –27 ans en moyenne.

La vraie question est d'assurer un déroulement de carrière jusqu'au bout à des agents qui vont cotiser 40, 41 et 42 ans pour leurs retraites !

❑ LES ATTACHES PRINCIPAUX :

- Le pyramidage statutaire des 35 % est dépassé : les principaux représentent 38% du corps et les principaux de 1^{ère} classe sont 40% des principaux.
- Le passage à la 1^{ère} classe est bloqué depuis 2 ans

⇒ **La DPMA propose la fusion des 2^{ème} et 1^{ère} CLASSES de PRINCIPAL (fin à l'indice brut 966)** , ce qui va dans le sens de la carrière linéaire défendue par Sud Centrale

⇒ **La DPMA envisage la suppression du pyramidage statutaire de 35%** : SUD s'inquiète des conséquences de la LOLF si une telle proposition était retenue. Ne pourrait-on pas passer en dessous de 35 % de principaux en cas de difficultés budgétaires ?

❑ LES CHEFS DE MISSION :

⇒ **La DPMA propose de créer une classe exceptionnelle hors échelle A pour les chefs de mission et, en cas de refus de la Fonction Publique, d'étendre le dispositif de NBI de 40 points aux emplois de chef de mission.**

SUD rappelle que les emplois fonctionnels de chefs de mission n'ont pas de vraie doctrine d'emploi et ne sauraient pallier l'absence d'amélioration de la fin de carrière de l'ensemble des attachés principaux ! La NBI n'est jamais une solution et ne peut remplacer une vraie reconnaissance des qualifications.

Compte tenu des nombreuses critiques à l'encontre de l'épreuve orale de sélection du principalat, la DPMA envisageait d'introduire une question tirée au sort sur la base d'un programme à définir.

⇒ Cette proposition n'a pas fait consensus car certains syndicats de centrale souhaitent une épreuve écrite au principalat.

- **Attention !!! ces propositions ne sont que des projets et sont soumises à l'appréciation de la Fonction Publique !**

Le prochain groupe de travail en octobre 2003 examinera à nouveau la nature des épreuves du principalat et traitera de la mobilité des attachés.

Le syndicat sud se tient a votre disposition pour toute question concernant la situation des attaches a l'administration centrale du minefi.

Contacts :

Françoise Cornier :01 53 44 91 55

Chantal Chetcuti :01 58 64 83 39